



Sud Brionnais
Communauté de Communes

Un Territoire de Caract'Air

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et Adresse de l'organisme acheteur

Communauté de communes Sud Brionnais (Saône-et-Loire)

4 rue Elie Maurette

71170 CHAUFFAILLES

Téléphone : 03 85 26 52 20

Télécopie : 03 85 26 52 21

@ : cc@sudbrionnais.fr

Objet du marché

Fourniture d'électricité pour la piscine intercommunale de plein air Sud Brionnais

(puissance énergétique supérieure à 36 kva)

Marché passé selon une procédure adaptée – Articles 26-II et 28 du Code des marchés publics

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée : le marché est conclu pour une durée de 2 ans

Durée de validité de l'offre

60 jours

Langues pouvant être utilisées dans l'offre

Français

Unité monétaire utilisée

l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

DC1-DC2-DC4 Déclaration sur l'honneur prévues aux articles 45 et 46 du CMP – références des prestations similaires de moins de trois ans – attestations d'assurance –qualifications- capacités professionnelles

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- prix des prestations : 60 %
- organisation et moyens humains mis en œuvre pour répondre au suivi de l'exécution du marché : 40 %

Conditions de retrait du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur de la collectivité – maître d'ouvrage, la plateforme de dématérialisation: e-bourgogne – <https://www.e-bourgogne.fr>
Il peut être obtenu gratuitement par courrier ou au siège de la Communauté de communes Sud Brionnais.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

La transmission des candidatures et offres sous forme papier au siège de la Communauté de communes Sud Brionnais ou sous forme dématérialisée à l'adresse <https://www.e-bourgogne.fr>

Date et heure limites pour la réception des offres

Mercredi 14 octobre 2015, à 12 heures

Autres renseignements

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes par écrit 10 jours avant la date limite de remise des offres par voie postale à l'adresse de la Communauté de communes.

Date d'envoi du présent avis à la publication

Vendredi 18 septembre 2015